



Obtenir la garde de ma soeur

Par **Gre**, le **23/09/2010** à **20:26**

Bonjour,rnrnVoilà j'ai 18ans , je suis lycéenne. J'ai un petit boulot mais rien ne me permettant de vivre. rnMes parents sont divorcés depuis peu . Ma mère est en dépression et a la garde de ma petite soeur de 9ans dont elle ne s'occupe pas ! Et mon père est chauffeur routier international , donc très peu chez lui (1 week-end sur 3) . rnDepuis plusieurs années nous supportons la dépression de ma mère , mon père totalement impuissant , non faute d'avoir essayé de l'aider ... Ne supportant plus cette situation je voudrais obtenir la garde de ma soeur qui souffre énormément de cette situation . rnJe voudrais savoir si il m'est possible d'avoir recours à une loi et si sa garde pourrait éventuellement mettre accepté ? rnrnJ'attends vos réponses . Merci

Par **mimi493**, le **23/09/2010** à **20:29**

Vous avez un logement ? On ne demande pas la garde d'un mineur, mais la résidence. Dans votre cas, vous n'avez, semble-t-il, pas les moyens de vous assumer déjà. ça va donc être difficile.rnrnVoyez un avocat.